

Aide Juridictionnelle – plafonds de ressources 2020

Les ressources de toutes les personnes au domicile sont prises en compte

Plafonds de ressources mensuels pour l'aide juridictionnelle en 2020 pour un demandeur							
Taux de l'aide juridictionnelle	Demandeur sans personne à charge	1 personne à charge (*)	2 personnes à charge (*)	3 personnes à charge (*)	4 personnes à charge (*)	5 personnes à charge (*)	6 personnes à charge (*)
100 %	≤ à 1 043 €	≤ à 1 231 €	≤ à 1 419 €	≤ à 1 538 €	≤ à 1 657 €	≤ à 1 776 €	≤ à 1 895 €
55 %	de 1 044 € à 1 233 €	de 1 232 € à 1 421 €	de 1 420 € à 1 609 €	de 1 539 € à 1 728 €	de 1 658 € à 1 847 €	de 1 777 € à 1 966 €	de 1 896 € à 2 085 €
25 %	de 1 234 € à 1 564 €	de 1 422 € à 1 752 €	de 1 610 € à 1 940 €	de 1 729 € à 2 059 €	de 1 848 € à 2 178 €	de 1 967 € à 2 297 €	de 2 086 € à 2 416 €

S.MEDRANO – Avocat à la Cour d'Appel d'AMIENS
 25 rue de la République - 80000 AMIENS
 Tél : 03.22.80.10.33 – Mail : contact@medranoavocat.fr